N° doss 2012/14280
N° féd. CH-550.1.113.368-9
IDE\UID CHE-221.079.008

.icolo SA

inscrite le 11 octobre 2012
Société anonyme

Réf.	Raison Sociale
6	.icolo SA (.icolo AG) (.icolo Ltd)
	Siège
5	Morges
	Adresse
5	Grand-Rue 29, Passage du Loup, 1110 Morges
	Dates des Statuts
6	27.08.2025
	But, Observations
1	Selon déclaration du 28 septembre 2012, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.
2	L'identification sous le numéro CH-550-1113368-9 est remplacée par le numéro d'identification des entreprises (IDE/UID) CHE-221.079.008.
6	<u>But:</u> la Société a pour but le développement et l'exploitation de solutions Web2/Web3, avec ou sans blockchain, dédiées à la création, l'authentification, la distribution et l'échange d'actifs numériques et phygitaux, y compris de contenus digitaux propres ou sous licence; développement d'écosystèmes, notamment de l'écosystème ".icolo" (extension Web3, registre de noms), ainsi que de solutions d'identité/interopérabilité, de portefeuilles non dépositaires et d'outils de conformité; activités en 2D et de SPATIAL COMPUTING (XR/AR/VR/MR) et exploitation de plateformes; toutes opérations commerciales et financières s'y rapportant; création de succursales et filiales, prises de participations (à l'exclusion de toutes opérations prohibées par la Loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger), octroi de prêts et de sûretés. La Société peut effectuer toute transaction commerciale et financière, directement ou indirectement liée à son but. Elle peut faire inscrire des succursales et des filiales en Suisse et à l'étranger. La Société peut détenir tous types de droits de propriété intellectuelle, ainsi qu'octroyer des licences sur ces droits. La Société peut accorder des prêts ou tout autre forme de financement à des sociétés du même groupe, ainsi que donner des sûretés de tout genre, au bénéfice direct ou indirect de sociétés du même groupe ou de tiers, en particulier sous la forme de garanties, gages ou sûretés sur les actifs de la Société. La Société peut, en Suisse ou à l'étranger: exercer toute activité financière, commerciale ou industrielle, mobilière ou immobilière (à l'exclusion de toutes opérations prohibées par la Loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger), et conclure tous contrats ou transactions propres à développer son but ou en rapport direct ou indirect avec celui-ci; créer des succursales ou des filiales en Suisse ou à l'étranger; participer à toutes entreprises ou opérations ayant un rapport direct ou indirect avec son but; et accorder des prêts ou des garanties à des actionnaires ou des tiers, si cela favorise ses intérêts.
	Organe de publication
1	Feuille officielle suisse du commerce
6	Communications aux actionnaires: par écrit (lettre, télécopie, courrier électronique ou par le biais de tout autre moyen technologique permettant de conserver une trace écrite de la communication)

Réf.	Capital-actions		
	Nominal	**Libéré**	**Actions**
6	CHF 100'000	CHF 100'000	100'000'000'000 actions nominatives de CHF 0.000001, avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts.
	Augmentation autorisée du capital		

	Augmentation autorisée du capital
5	L'assemblée générale a introduit une clause statutaire relative à une augmentation autorisée du capital par décision du 07.10.2021. Pour les détails, voir les statuts.
6	Suppression de la clause statutaire relative à l'augmentation autorisée du capital (fondée sur la décision d'autorisation du 07.10.2021), le délai étant écoulé.

	Augmentation conditionnelle de capital
5	L'assemblée générale a introduit une clause statutaire relative à une augmentation conditionnelle du capital par décision du 07.10.2021. Pour les détails, voir les statuts.
6	L'assemblée générale a modifié une clause statutaire relative à une augmentation conditionnelle du capital (selon décision du 07.10.2021) par décision du 27.08.2025. Pour les détails, voir les statuts.
6	L'assemblée générale a introduit une clause statutaire relative à une augmentation conditionnelle du capital par décision du 27.08.2025. Pour les détails, voir les statuts.

	Marge de fluctuation du capital
6	L'assemblée générale a introduit une clause statutaire relative à une marge de fluctuation du capital-actions par décision du 27.08.2025; pour les détails, voir les statuts.

Réf.			Administration, organe de révision et personnes ayant qualité pour signer		
Inscr	Mod.	Rad.	**Nom et Prénoms, Origine, Domicile**	**Fonctions**	**Mode Signature**
	6		**Hardrick** Raphaël, d'Aubonne, à Chamoson	adm. président	signature collective à 2
	6		**Orunesu** Pierluigi Christophe, de Tolochenaz, à Morges	adm. vice-président directeur	signature collective à 2
6			**Cosandey** David, de Valbroye, à Essertines-sur-Rolle	adm. secrétaire général	signature collective à 2 (1)
6			**Lebrun** Xavier, de France, à Morges	directeur	signature collective à 2 (1)

(1) avec Orunesu Pierluigi Christophe ou Hardrick Raphaël

Réf.	JOURNAL		PUBLICATION FOSC	
	Numéro	**Date**	**Date**	**Page/Id**
1	14280	11.10.2012	16.10.2012	6892456
3	18895	15.12.2015	18.12.2015	2550625
5	21557	21.10.2021	26.10.2021	1005320439

Réf.	JOURNAL		PUBLICATION FOSC	
	Numéro	**Date**	**Date**	**Page/Id**
2		Complément	19.12.2013	7225834
4	10273	12.05.2021	18.05.2021	1005185079
6	19421	01.10.2025	06.10.2025	1006450784

Moudon, le 30 octobre 2026

Fin de l'extrait

Seul un extrait certifié conforme, signé et muni du sceau du registre, a une valeur légale.